

**Termes de référence**

**-**

**Formations de déminage de munitions chimiques en milieu subaquatique**

# Présentation de l'ONG HAMAP-Humanitaire

HAMAP-Humanitaire est une ONG française de solidarité internationale (association de loi 1901) créée en 1999. Elle travaille en partenariat avec des organisations locales dans une quinzaine de pays dans le monde dans les domaines :

* De l'Action Contre les Mines,
* De l'ingénierie (eau, assainissement, construction),
* De l'éducation et de la formation professionnelle,
* De la santé

Son expertise est basée sur le transfert de compétence et le renforcement de capacités des acteurs locaux avec lesquels elle travaille. HAMAP-Humanitaire accompagne ses partenaires de la formulation de leur besoin à la réalisation de leur projet et sa pérennité. En 2020, HAMAP-Humanitaire a soutenu plus de 250000 personnes dans le monde. Plus d'informations sur le site de l'ONG : <https://hamap-humanitaire.org/>

# Contexte

Face à l’extrême densité de pollution par mines, REG et EEI du territoire du Nord-est Syrien, la population est confrontée non seulement aux dommages de 10 ans de conflit affectant tant leurs lieux et conditions de vie que leurs perspectives à court, moyen et long terme, mais elle est également confrontée à une impossible projection dans un « après-guerre » due à la menace des engins explosifs de tout type qui interdit le retour et la reconstruction des villes, villages, infrastructures sociales et économiques.

C’est dans ce contexte, qu’HAMAP-Humanitaire souhaite renforcer les capacités de ses équipes de déminage par des spécialisations. Dans ce cadre, HAMAP-Humanitaire recherche un ou plusieurs prestataires pour mener à bien ces formations. Celles-ci se dérouleront dans le gouvernorat de Raqqa.

# Termes de références généraux

## Conseils aux entités intéressées par le présent appel à consultances

* En cas de critère qui parait trop restrictif, ne pas hésiter à demander des clarifications / modifications des termes de références.
* Si besoin de plus de détails sur certains aspects, idem.
* De façon générale, les évaluateurs du présent appel à consultances essayeront de montrer de la flexibilité dans l’évaluation des offres, même si certaines entités ou prestataires ne répondent pas à 100% des critères.

## Termes de références généraux

|  |  |
| --- | --- |
| **Définitions** | *NES* : Nord-Est de la Syrie  *Soumissionnaire* : toute entité (entreprise, prestataire etc.) répondant à cet appel à propositions.  *Prestataire* : l’entité retenue au terme de cet appel à propositions.  *Expert EOD* : expert démineur d’HAMAP qui supervise les démineurs locaux.  *Elèves* : Les démineurs locaux d’HAMAP au NES, ainsi que potentiellement un ou deux experts EOD et personnel médical d’HAMAP. |
| **Contacts HAMAP** | Toutes les réponses et demandes de clarifications doivent être adressées à :  Diane LOPICCOLO, [Diane.LOPICCOLO@hamap.org](mailto:Diane.LOPICCOLO@hamap.org)  Audrey BLANDIN, [Audrey.BLANDIN@hamap.org](mailto:Audrey.BLANDIN@hamap.org)  Il est conseillé aux soumissionnaires intéressés manifester leur intérêt afin d’obtenir systématiquement les clarifications posées par d’autres soumissionnaires. |
| **Date de mise en œuvre** | La date de début des formations est estimée à août 2022, mais reste cependant incertaine car dépendante des délais d’acheminement du matériel au NES.  Le prestataire devra donc faire preuve de flexibilité et être mobilisable sur le terrain dans les 3 semaines suivant la notification d’HAMAP. |
| **Durée de mise en œuvre** | Les durées données ci-dessous dans les termes de références sont indicatives. Les prestataires peuvent les commenter et les changer en fonction des besoins qu’ils identifient et selon leur expérience.  Il faudra compter à minima 4 jours de trajet par la route au total (2 jours par trajet entre Erbil et Raqqa).  Les weekends sont les vendredis et samedis et ne seront pas travaillés, sauf si besoin pour des raisons de continuité de formation. |
| **Lieux** | Les formations auront lieu dans le gouvernorat de Raqqa, au nord-est de la Syrie (NES).  L’entrée au NES se faisant depuis le Kurdistan Irakien, il sera nécessaire de passer une ou plusieurs nuits à Erbil, ainsi qu’une nuit à Hassake par trajet. |
| **Hébergement** | Pour des questions de sécurité et de disponibilité des hôtels, le formateur seront hébergés :   * Dans l’appartement-bureau d’HAMAP à Erbil (conditions confortables – chambres individuelles si moins de 3 personnes), * Dans la guesthouse d’HAMAP à Hassaké (conditions basiques mais suffisantes – chambres collectives), * Dans la guesthouse d’HAMAP accolée à la base, dans les environs de Raqqa (conditions correctes et suffisantes – chambres individuelles ou collectives suivent le nombre de personnes).   Dans chaque endroit, un chauffeur et son véhicule seront mis à disposition des formateurs afin notamment de pouvoir faire des courses ou acheter à manger, en relation avec le staff HAMAP.  Tous les lieux d’hébergement disposent de cuisines et de nourriture de base en quantité suffisante. Il sera également possible pour le formateur de demander au chauffeur d’aller leur chercher à manger lorsque la nourriture n’est pas fournie par HAMAP (les soirs etc.). |
| **Horaires** | Les démineurs à former seront disponibles de 8h00 à 16h00 avec une pause pour le repas de midi. Les formations seront principalement réalisées dans ces horaires, mais pourront commencer plus tôt ou durer plus longtemps l’après-midi si le formateur le juge nécessaire, après confirmation du chef des opérations ou de la coordination d’HAMAP. |
| **Transports** | Les transports en Irak et en Syrie se feront dans les véhicules d’HAMAP.  Il faut deux jours pour relier Erbil à Raqqa, avec une étape à Hassaké. Si le formateur en expriment le besoin, une personne expatriée francophone et/ou anglophone pourra venir les chercher à la frontière, en plus du chauffeur.  Les transports autour de Raqqa se feront également en véhicules HAMAP. |
| **Sécurité** | Erbil est considérée comme très sûre.  Hassake est considérée comme sûre, bien que des événements ponctuels puissent avoir lieux. Ils ne sont cependant pas très fréquents et très ciblés vers les forces de sécurité.  La situation sécuritaire à Raqqa s’est considérablement améliorée depuis sa reprise en 2017 des mains de l’EI par les FDS. Peu d’attaques sont maintenant recensés, et les rares ne visent quasi-exclusivement que les forces de sécurité. Le niveau de petite délinquance est plutôt faible. A titre d’exemple, il est actuellement autorisé de marcher dans la ville de Raqqa de jour, accompagné par une personne arabophone, pour y faire des courses ou aller boire un thé (soumis à approbation par le chef de bureau). Cette dernière année, les ONG internationales ont rencontré peu d’incidents de sécurité. HAMAP a 7 expatriés sur place.  Néanmoins, la situation sécuritaire étant susceptible d’évoluer, le formateur seront tenus de respecter strictement les consignes de sécurité d’HAMAP, incluant le plan de sécurité, les procédures standards opérationnelles et les directives des équipes de direction d’HAMAP. |
| **Formalités administratives** | HAMAP se chargera des formalités administratives et de visa pour le passage des frontières et l’arrivée au Kurdistan irakien.  Il sera nécessaire d’envoyer quelques jours en avance à HAMAP les noms et copies de passeport des formateurs pour les formalités de passage au NES. |
| **Coûts** | HAMAP prendra à sa charge :   * Les billets d’avion des formateurs en classe économique de la capitale de leur pays de résidence jusqu’à Erbil[[1]](#footnote-2), * Le transport depuis Erbil jusqu’à sa base à Raqqa et vice-versa ainsi que les transports autour de Raqqa, * L’hébergement à Erbil, Hassaké et Raqqa, * Les repas du matin et du midi sur la base de Raqqa les jours de travail, * Les coûts liés aux formalités du passage de la frontière Irak / NES.   Si le soumissionnaire est une entreprise ou auto-entrepreneur, il devra détailler les aspects financiers suivants :   * Les coûts du transport du formateur de son lieu de résidence jusqu’à la capitale de départ, * Les coûts du formateur pour les jours de travail, sur place et à domicile si besoin (écriture de rapports etc.), * Les per diems du formateur (soumis au système de perdiems d’Hamap), * Les coûts des tests COVID PCR, * Les assurances du formateur.   Tout autre coût anticipé par le soumissionnaire devra être explicitement mentionné dans son offre et sera sujet à négociation. Les coûts de préparation des offres ne seront pas payés par HAMAP.  Les coûts devront être toutes taxes comprises et formulés en euros.  Les taxes devront être détaillées.  Si le soumissionnaire est une personne privée, la rémunération sera discutée en entretien. |
| **Equipements à disposition** | Les formations commenceront lorsque l’ensemble des équipements aura été acheminé à la base de Raqqa.  Le formateur pourra utiliser tous les équipements d’HAMAP, mais il lui est recommandé d’apporter son propre équipement spécifique si besoin (notamment masque de plongée à leur vue, combinaison à leur taille etc.).  Il est à noter que certains types d’équipements sont considérés comme sensibles et peuvent être bloqués aux frontières (téléphones satellites, détecteurs, drones etc.). Il en va de même pour des équipements non sensibles mais peu habituels au KRI / NES (détendeurs de plongée, ordinateurs de plongée etc.), y compris à l’arrivée à Erbil. Le formateur devra prévenir HAMAP avant son arrivée à Erbil s’il envisage de venir avec de tels équipements dans ses bagages.  Une salle pourra être mise à disposition pour les formations théoriques, avec ordinateur et rétroprojecteur. |
| **Langue de travail** | La langue commune aux élèves formés est l’arabe. Il est possible que certains parlent également kurde et/ou anglais. Un traducteur français - kurde – arabe ou anglais - kurde - arabe sera mis à disposition du formateur pendant la durée de la mission.  D’autres membres du personnel d’HAMAP pourront suivre ponctuellement une partie des formations en tant qu’observateurs (non intervenants et non certifiés). |
| **Type de prestataire** | Le présent appel à consultances est ouvert à des prestataires individuels et des entreprises.  Il n’y a pas de restriction sur l’origine des prestataires ou des entreprises. |
| **Certifications** | A l’issue des formations, le formateur devra, en lien avec l’expert plongeur démineur de la mission évaluer chaque élève et déclarer s’ils sont aptes ou inaptes à réaliser les activités pour lesquelles ils ont suivi ces formations.  La qualification d’apte ou inapte des élèves devra avoir lieu avant le départ du formateur du NES. |
| **Nombre de formateurs** | Hamap-Humanitaire recherche un formateur pour travailler conjointement pour la durée de la formation avec l’instructeur plongeur démineur du projet. |
| **Clarifications** | Tout soumissionnaire potentiel peut demander des clarifications, en envoyant un e-mail aux contacts indiqués ci-dessus.  Notamment, en cas d’incapacité d’un soumissionnaire à répondre à une partie des critères mentionnés dans le présent dossier d’appel à consultances, il est fortement recommandé de demander la possibilité de modifier / assouplir ces critères et si cette incapacité est rédhibitoire ou non.  HAMAP essayera de faire preuve du plus de flexibilité que possible. |
| **Contenu des offres ou candidatures** | Offres si Entreprises :  Les offres des prestataires devront contenir :   * Une courte offre technique de 5 à 10 pages détaillant :   + Brève présentation de la structure,   + Les éventuels commentaires et modifications proposées par rapport aux présents termes de références,   + Une liste de précédentes formations similaires réalisées ces dernières années (dates, lieux, nombre de personnes formées, client [si non confidentiel]),   + Les CV et diplômes du ou des formateurs pressentis,   + La déclaration d’intégrité * Une offre financière détaillée   Les documents devront être fournis en français ou en anglais sous format PDF.  Candidature si non entreprise :   * + Les CV et diplômes du formateur   + Une liste de précédentes formations similaires réalisées ces dernières années (dates, lieux, nombre de personnes formées, client [si non confidentiel]), |
| **Evaluation des offres** | Les offres techniques et CV seront évaluées par au moins trois personnes d’HAMAP selon la grille suivante :   | **Partie évaluée** | **Note technique (/100)** | | --- | --- | | Commentaires / compréhension des termes de références | 50 | | CV du ou des formateurs | 50 |   L’offre ayant la meilleure note finale sera celle retenue. |
| **Validité des offres** | Les offres devront rester valides durant 30 jours après la date limite de remise. |
| **Déclaration d’intégrité / screening / rejet d’une offre** | A noter que les soumissionnaires seront criblés à travers un logiciel spécifique afin de déterminer leur présence ou non sur des listes de sanctions (UN, UE, France etc.). Toute mention d’un soumissionnaire sur ces listes est rédhibitoire.  HAMAP se réserve le droit de rejeter une offre en cas de mauvaise réputation du soumissionnaire ou de précédents conflits avec HAMAP ou ses partenaires. |
| **Contractualisation** | Le soumissionnaire retenu signera un contrat avec HAMAP.  Les prestations optionnelles feront l’objet soit d’un nouveau contrat, soit d’un avenant au contrat existant. |
| **Gestion de l’appel à propositions** | HAMAP se réserve le droit d’annuler le présent appel à consultances sans compensation financière pour les soumissionnaires ni justification. |
| **Autres points remarquables** | * Les passages de frontières se font les lundis, mercredis et samedis. Le planning de travail et les jours de voyage seront définis en fonction. * Le NES connait de fortes variations de températures entre l’été et l’hiver. Il peut faire très chaud (souvent 45°C en été) et très froid (proche de 0°C avec un vent frais et un fort taux d’humidité) en hiver. Le formateur devra être équipés en conséquence. * Les weekends étant les vendredis et les samedis, les jours travaillés seront à minima les dimanches, lundis, mardis, mercredis et jeudis. * Le NES est une zone relativement conservatrice. Le formateur devra s’habiller de façon appropriée hors des lieux d’hébergement et maintenir un comportement et des propos également acceptables. * Le formateur devra respecter le code de conduite d’HAMAP. HAMAP pratique notamment une politique de tolérance zéro vis-à-vis des cas de discrimination, de harcèlement, d’exploitation et d’abus sexuels. |

# Termes de références spécifiques

## Contexte

Le Nord-Est de la Syrie a été fortement pollué par les munitions posées par l’état islamique ainsi que celles résultant des combats de la coalition contre ce dernier.

Un certain nombre de ces munitions se trouve dans des milieux aquatiques :

* L’Euphrate, notamment sur ses berges et au pied des piliers des ponts
* Les canaux d’irrigation
* Le lac Al-Assad, en amont du barrage de Tabqa
* Les puits, trous d’eau etc.

Ces munitions ont soit atterri directement dans ces milieux, soit y ont été jetées par les belligérants, les autorités ou la population civile.

Dans le cadre de son nouveau projet, HAMAP vise donc à former ses équipes afin d’intervenir dans ces quatre milieux.

## Elèves à former

Les élèves à former seront au nombre de cinq. Ils possèderont avant la formation, un niveau minimum certifié correspondant au PADI Open Water (ou équivalent), avec 10 plongées à plus de 5 mètres de profondeur. Ils auront été formés préalablement par un instructeur indépendant. Ils connaitront et sauront utiliser le matériel de plongée à l’air.

Les plongeurs-démineurs formés auront à évoluer en eau douce entre 0 et 15 mètres de profondeur, avec potentiellement du courant.

Le formateur viendra en appui au plongeur-démineur d’HAMAP-Humanitaire. D’autres membres du personnel d’HAMAP pourront suivre ponctuellement une partie des formations en tant qu’observateurs (non intervenants et non certifiés).

## Qualification des formateurs

Le formateur devra justifier des qualifications nécessaires suivantes :

- Spécialiste de la plongée sous-marine, doté de capacités physiques solides.

- Expérience en tant que plongeur-démineur

- Compétences en traitement de munitions chimiques, avec Brevet militaire de qualification “Interventions sur munitions spéciales“ de préférence

- Au moins 10 ans d’expérience en tant que NEDEX et 2 ans à des postes de formation et management d’équipes NEDEX.

- Expérience dans la rédaction de POP conformes aux NILAM.

- Maîtrise obligatoire du français (à l’écrit et à l’oral) et de l’anglais appréciée.

- Les profils incluant des expériences de conduite de formation in situ en salle et sur le terrain, de la représentation, du management d’équipes, du suivi et évaluation d’opérations EOD seront appréciés.

- Expériences en Syrie ou au Moyen-Orient seront appréciées.

Les compétences suivantes sont appréciées :

- Construire et maintenir de bons rapports professionnels avec tout le personnel national afin de maximiser les objectifs de développement de capacité

- Aptitude nécessaire pour mettre à contribution son savoir technique en définissant des cibles claires pour les propositions et les rapports

- Excellentes compétences en communication et en relationnel

## Déroulement des formations

## 3.4.1. Lieux

Les formations théoriques auront lieu à la base d’HAMAP, dans les environs de la ville de Raqqa. Le matériel informatique nécessaire sera fourni et une salle sera mise à disposition du formateur (merci de noter que cette salle sera également utilisée comme pièce de repos ainsi que pièce de restauration).

La base d’HAMAP dispose également de terrains permettant de réaliser des exercices pratiques sur terre.

Les formations pratiques auront lieu soit dans un canal proche de la base d’HAMAP avec assez de fond, soit au lac Assad, à environ 1h de route de la base de Raqqa : (<https://goo.gl/maps/pCcv67YfMDRkiWrTA> ; <https://www.openstreetmap.org/#map=16/35.9169/38.4703>). Les autorités seront prévenues en avance de la réalisation des exercices. Si les élèves sont considérés comme suffisamment à l’aise, le formateur pourra décider de réaliser une partie des formations pratiques dans l’Euphrate.

## 3.4.2. Contenus

Le formateur devra enseigner à minima en lien avec l’instructeur plongeur démineur d’Hamap-Humanitaire:

* La préparation de la tache de recherche ou de déminage en fonction des caractéristiques du lieu d’intervention et des informations à disposition,
* La gestion du matériel spécifique,
* Les différentes techniques de recherche,
* Les techniques de remontée des engins,
* La gestion des engins une fois à terre,
* Les risques spécifiques et la gestion des accidents et de la sécurité,
* La rédaction des rapports de tâches.

Le contenu des formations devra être adapté de façon spécifique au contexte du déminage subaquatique au NES, notamment : travail dans des canaux d’irrigation, dans un fleuve à fort débit, voire dans des puits.

Tout complément d’activités proposé par le prestataire et justifié est le bienvenu.

## 3.4.3. Livrables

##### 3.4.3.1 Rapport de formation

Une fois sa mission terminée, le prestataire devra fournir à HAMAP un rapport final de formation (~5-10 pages) dans lequel il explicitera :

* Le détail des formations données chaque jour et illustrations (photos),
* Une appréciation du déroulement de sa mission, des formations et des interactions avec les élèves,
* Les points forts et les points d’attention relevés au cours de la formation, tant sur l’organisation que sur la qualité du personnel et des moyens mis en œuvre au vu des tâches à réaliser par les équipes d’HAMAP,
* Liste d’émargement de chaque session de formation,
* Des recommandations pour la suite du projet d’HAMAP.

##### 3.4.3.2. Procédures Opérationnelles Standards

Le prestataire devra contribuer à la rédaction des procédures opérationnelles standards correspondant à l’utilisation du matériel et aux procédures enseignées durant les formations (sous format Word) en français ou en Anglais (si possible, les deux) et, si possible mais de façon non obligatoire, en arabe.

En cas d’impossibilité de fournir tout ou partie de ces procédures, le prestataire devra l’indiquer dans son offre technique (non rédhibitoire).

## 3.4.4. Durée des formations

HAMAP prévoit une durée de formation d’un mois avec possibilité d’extension.

# Annexe : Exemple de trame d’offre technique

1. Présentation brève de la structure / du prestataire
2. Précédentes formations similaires réalisées ces dernières années
3. Commentaires et modifications proposées par rapport aux présents termes de références,
4. Risques identifiés et les conditions préalables identifiées aux formations

1. Sous réserve que la capitale la plus proche du lieu de résidence du formateur soit desservie par les compagnies aériennes appropriées. Pour des questions de sécurité, HAMAP exclut d’utiliser certaines compagnies aériennes spécifiques ; les voyages pris en charge par HAMAP pourraient donc être un peu plus longs que ce qu’anticipe le prestataire. [↑](#footnote-ref-2)